

Lignes directrices simplifiées pour la préparation des Rapports nationaux résumés sur l'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde

Rédigées par le Secrétariat de la Commission des Ressources Génétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture de la FAO

Introduction

Les présentes lignes directrices visent à aider les pays qui n'ont pas soumis un Rapport national sur *l'État de la biodiversité mondiale pour l'alimentation et l'agriculture* à préparer un Rapport résumé, reflétant les préoccupations et problèmes principaux et les conclusions sur l'état de leur biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture au niveau national.

Bien que les pays aient la possibilité d'employer les lignes directrices simplifiées pour l'élaboration de leur Rapport national, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a noté pendant sa Seizième Session Ordinaire que l'utilisation des lignes directrices complètes¹ est l'option favorisée.²

Contexte

La conservation et la gestion durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture nécessitent une compréhension globale de l'état et de l'utilisation de ses composantes. La biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture englobe la variété et la variabilité des animaux, des plantes et des micro-organismes au niveau génétique, au niveau des espèces et des écosystèmes qui soutiennent la structure, les fonctions et les processus des systèmes de production agricole, animale, forestière et halieutique. Cette diversité a été gérée ou influencée par les agriculteurs, les éleveurs, les communautés forestières et les pêcheurs pendant des centaines de générations et reflète la diversité des activités humaines aussi bien que des processus naturels.

En 2007 la Commission³ a demandé à la FAO de préparer le premier rapport sur *l'Etat de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le Rapport).⁴

À sa Quatorzième Session Ordinaire, la Commission a invité les pays à participer au processus de préparation des Rapports nationaux sur l'état de leur biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture au niveau national.⁵ Afin d'aider les pays dans cette tâche, la FAO a élaboré des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.⁶ À partir des évaluations mondiales précédentes préparées sous l'égide de la Commission, le Rapport se concentrera sur les interactions entre les secteurs (végétal, animal, halieutique et forestier) et sur les questions intersectorielles. Il fournira également l'information

¹ Voir <http://www.fao.org/nr/cgrfa/biodiversity/guidelines/fr/>.

² CGRFA-16/17/Rapport

³ La Commission des Ressources Génétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture de la FAO est l'unique forum intergouvernemental qui, spécifiquement, développe des politiques pour la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage juste et équitable des bénéfices qui dérivent de leur utilisation. Depuis le 1er Décembre 2015, la Commission compte 178 pays membres.

⁴ CGRFA-11/07/Rapport, Annexe E

⁵ CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 14.

⁶ Voir <http://www.fao.org/nr/cgrfa/biodiversity/guidelines/fr/>.

de base sur l'état de la biodiversité associée⁷ et des services écosystémiques qu'elle fournit (veuillez consulter l'Annexe 1 pour la portée du Rapport).

Un projet de rapport a été présenté à fin d'information à la commission pendant sa Seizième Session Ordinaire.⁸

Approche recommandée pour la préparation des Rapports résumés

Compte tenu de la nature intersectorielle du Rapport résumé, les points focaux nationaux sont encouragés à impliquer autant de parties prenantes représentatives que possible, y compris des représentants des ministères, de la recherche et de la société civile dans les différents secteurs (de la pêche et de l'aquaculture, des forêts, de l'élevage et des cultures) et tout autre acteur susceptible de contribuer à l'analyse de la biodiversité associée.

Le point focal national est invité à soumettre le Rapport Résumé au Secrétariat de la Commission par courriel à : SOW-BFA@fao.org en anglais, français ou espagnol. Pour que les Rapports résumés nationaux puissent être pris en considération dans la préparation du Rapport, les pays sont invités à les soumettre au plus tard le 30 juin 2017.

En appui aux pays pour la préparation du Rapport résumé, les Lignes directrices pour la préparation du Rapport résumé sont organisées autour des quatre domaines de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture comme suit:

- I. Évaluation et suivi
- II. Conservation et utilisation durable
- III. Politiques, institutions et capacités
- IV. Coopération régionale et internationale

Les pays sont invités à fournir des informations dans les domaines prioritaires mentionnés ci-dessus, afin d'identifier les domaines où l'information est manquante.⁹

Note: Les descriptions des termes employés figurent dans les Annexes du document présent.

⁷ La biodiversité associée comprend un ensemble d'organismes, présents dans ou autour des systèmes de production, dans le sol ou en surface, et qui jouent un rôle fonctionnel dans les écosystèmes, par exemple lors de la pollinisation, de la formation des sols, du cycle de l'eau, etc. Pour une définition détaillée, voir l'Annexe 1 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

⁸ CGRFA-16/17/Inf.10 (disponible uniquement en anglais sur <http://www.fao.org/3/a-mr762e.pdf>)

⁹ La Commission a reconnu que les conclusions du Rapport seraient provisoires et incomplètes dans plusieurs domaines, et elle a demandé à la FAO de veiller à ce que ces lacunes soient évaluées et signalées dans le Rapport (CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 15).

Table des matières proposée du Rapport résumé

ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE.....	4
I. Évaluation et suivi de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.....	4
1.1 Situation générale.....	4
1.2. État, tendances et causes de changements de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture	5
1.3 Besoins et priorités	6
II. Utilisation durable et conservation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture	6
2.1 Utilisation durable.....	6
2.2. Conservation	8
2.3 Accès et échanges.....	8
III. Politiques, institutions et renforcement des capacités	9
3.1 Politiques, réglementations, programmes, institutions et autres parties prenantes.....	9
3.2 Capacités.....	10
IV. Coopération régionale et internationale.....	11
4.1 Initiatives régionales dans lesquelles le pays est impliqué pour la conservation et l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture	11
4.2 Besoins et priorités	11
ANNEXE 1 : Portée recommandée des rapports nationaux	12
ANNEXE 2: Systèmes de production	15
ANNEXE 3: Causes de changement.....	17
ANNEXE 4: Services écosystémiques	19
ANNEXE 5: Pratiques de gestion à l'appui de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.....	21
ANNEXE 6: Interventions fondées sur la diversité	24

ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Veillez consulter les sections référencées dans les Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux¹⁰ et annexes pour de plus amples informations, descriptions et définitions.

I. Évaluation et suivi de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

1.1 Situation générale¹¹

- a) Fournir un bref compte-rendu du rôle de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans votre pays.¹²
- b) Indiquer, parmi les systèmes de production énumérés dans le Tableau 1 ci-dessous, lesquels sont présents dans votre pays¹³ et décrire brièvement chacun d'entre eux (par exemple, en indiquant la superficie cultivée, la part des petits exploitants, l'importance du système de production pour les revenus, les moyens d'existence et le bien-être des communautés rurales, etc.).¹⁴

Tableau 1. Systèmes de production présents dans le pays.

Systèmes de production	Indiquez la présence dans le pays (O/N)	Description ¹³
Systèmes d'élevage au pâturage		
Systèmes d'élevage sans terre		
Forêts naturellement régénérées		
Forêts plantées		
Pêches de capture par autorecrutement		
Pêches fondées sur l'élevage		
Aquaculture avec aliments d'appoint		
Aquaculture sans aliments d'appoint		
Cultures irriguées (riz)		
Cultures irriguées (autres)		
Cultures pluviales		
Systèmes mixtes (élevage, cultures, forêts et/ou aquaculture et pêches)		
Autres (Veillez préciser)		

[Au besoin, ajoutez des lignes]

¹⁰ Voir <http://www.fao.org/nr/cgrfa/biodiversity/guidelines/fr/>.

¹¹ Référence: questions 2, 3, 4, 5, 6 et 7 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

¹² Référence: question 3 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

¹³ Référence: Annexe 2 du document présent, questions 4 et 5 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux. Dans le présent tableau les systèmes de production sont agrégés (toutes zones climatiques confondues).

¹⁴ Référence: questions 5 et 7 (Tableau 3) des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux et FAOSTAT: <http://faostat3.fao.org/home/E>

1.2. État, tendances et causes de changements de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

- a) Décrivez les principales caractéristiques de l'état, des tendances,¹⁵ et des principales causes de changement¹⁶ affectant les ressources génétiques végétales, animales, forestières et aquatiques dans les systèmes de production du pays identifiés dans le Tableau 1.
- b) Indiquez si le pays a établi des systèmes d'information nationaux sur la biodiversité associée et identifiez les composantes de la biodiversité associée qui sont le plus souvent l'objet d'un suivi.¹⁷
- c) Énumérez dans le Tableau 2 les espèces de la biodiversité associée qui sont activement gérées dans les systèmes de production afin d'aider à fournir des services écosystémiques.

Tableau 2. Liste des espèces de la biodiversité associée qui sont activement gérées dans les systèmes de production afin d'aider à fournir des services écosystémiques.¹⁸

Espèces de la biodiversité associée	Services et fonctions de l'écosystème fournis par les espèces dans les systèmes de production
Espèce 1	
Espèce 2	

[Au besoin, insérez des lignes]

- d) Indiquez dans le Tableau 3 la liste des espèces sauvages utilisées à des fins alimentaires connues pour être récoltées, chassées, capturées ou cueillies dans votre pays. Indiquez le changement intervenu dans l'état de l'espèce au cours des dix dernières années (fortement croissant (2), croissant (1), stable (0), décroissant (-1) ou fortement décroissant (-2), ou non connu (NC)).

Tableau 3. Espèces sauvages utilisées à des fins alimentaires dans le pays.¹⁹

Espèces sauvages utilisées à des fins alimentaires	Changement de leur état (2, 1, 0,-1,-2, NC)
Espèce 1	
Espèce 2	

[Au besoin, insérez des lignes]

¹⁵ Référence: (i) le premier et deuxième rapport sur *L'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'Agriculture dans le monde*; le premier et deuxième rapport sur *L'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'Agriculture dans le monde*; et le premier sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*; et (ii) questions 3, 11, et 20 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

¹⁶ Référence: (i) le premier et deuxième rapport sur *L'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'Agriculture dans le monde*; le premier et deuxième rapport sur *L'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'Agriculture dans le monde*; et le premier sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*; (ii) l'Annexe 3 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux inclut une liste des causes de changements ainsi que leur description; Annexe 3 du document présent ; et (iii) questions 44, 45 et 55 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

¹⁷ Référence: questions 28 and 75.

¹⁸ Référence: question 27 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

¹⁹ Référence: question 34 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

- e) Si l'information est disponible, veuillez indiquer la proportion de la population du pays utilisant de manière régulière des espèces sauvages à des fins alimentaires ou nutritionnelles.²⁰
- f) Résumez brièvement l'état, les tendances²¹ et les causes de changements²² affectant:
- la biodiversité associée²³: micro-organismes, invertébrés, vertébrés, plantes
 - les services écosystémiques²⁴: de régulation et de soutien
 - les ressources sauvages utilisées à des fins alimentaires²⁵

ENCADRÉ 1. Décrivez un ou deux exemples de mesures correctives mises en place dans le pays pour réduire les effets adverses du changement sur la biodiversité associée, les services écosystémiques et/ou les ressources sauvages utilisées à des fins alimentaires.²⁶

1.3 Besoins et priorités

- a) Identifiez les principaux besoins et priorités du pays en matière de biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, et en particulier en ce qui concerne la biodiversité associée, les ressources sauvages utilisées à des fins alimentaires et les services écosystémiques.²⁷

II. Utilisation durable et conservation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

2.1 Utilisation durable

- a) Listez dans le Tableau 4 les pratiques de gestion de la biodiversité et les pratiques fondées sur la diversité qui soutiennent la conservation et l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans les systèmes de production.

Tableau 4. Pratiques de gestion²⁸ et pratiques fondées sur la diversité²⁹ qui soutiennent la conservation et l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans les systèmes de production.

Système de production	Pratiques de gestion de la biodiversité et pratiques fondées sur la diversité ³⁰	Tendances dans la mise en œuvre de ces pratiques au cours des 10 dernières années

²⁰ Référence: question 59 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

²¹ Référence: questions 21, 22, 23, 24, 29, 34 et 35 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

²² Référence: Annexe 3 et questions 9, 10, 12, 14, 44, 45 et 55 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

²³ L'Annexe 1 donne une définition de la biodiversité associée.

²⁴ L'Annexe 4 donne une définition des services écosystémiques.

²⁵ Référence: question 34 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

²⁶ Référence: question 19 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

²⁷ Référence: questions 28, 48 et 49 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

²⁸ L'Annexe 5 décrit toute une liste de pratiques de gestion qui soutiennent la conservation et l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.

²⁹ L'Annexe 6 décrit toute une liste de pratiques fondées sur la diversité qui soutiennent la conservation et l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.

³⁰ Référence: questions 52, 53 et 56 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

[Au besoin, insérez des lignes]

ENCADRÉ 2. Décrivez un programme ou projet entrepris dans votre pays pour soutenir l'une des pratiques listées dans le Tableau 4 qui a été un succès.³¹

- b) Donnez des exemples dans lesquels la diversité *en soi*,³² ou son absence,³³ ont eu un effet direct sur la productivité ; la sécurité alimentaire et la nutrition ; les moyens d'existence en milieu rural ; les services écosystémiques ; la durabilité; la résilience des systèmes de production; ou l'intensification durable.
- c) Listez dans le Tableau 5 des exemples dans lesquels l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture a contribué à lutter contre les changements climatiques, les espèces exotiques envahissantes, et les catastrophes naturelles ou d'origine humaine

Tableau 5. Exemples dans lesquels l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture (BAA) a contribué à lutter contre les changements climatiques, les espèces exotiques envahissantes, et les catastrophes naturelles ou d'origine humaine.

Objectif	Description
Utilisation de la BAA pour l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques ³⁴	
Utilisation de la BAA pour gérer la propagation/pour contrôler les espèces exotiques envahissantes ³⁵	
Utilisation de la BAA pour prévenir les catastrophes naturelles ou d'origine humaine et / ou réduire leurs effets sur les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition ³⁶	

- d) Listez et décrivez brièvement les approches écosystémiques/de la gestion des paysages terrestres et

³¹ Référence: question 54 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

³² Référence: question 58 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

³³ Référence: question 57 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

³⁴ Référence: question 69 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

³⁵ Référence: question 46 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

³⁶ Référence: question 43 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

marins³⁷ qui ont amélioré la gestion et l'utilisation de la BAA dans votre pays.³⁸

- e) Donnez des exemples d'activités entreprises dans votre pays pour conserver et utiliser les connaissances traditionnelles en matière de biodiversité associée et d'espèces sauvages utilisées à des fins alimentaires.³⁹
- f) Identifiez les possibles besoins et priorités en termes d'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, en particulier en ce qui concerne la biodiversité associée et les espèces sauvages utilisées à des fins alimentaires.

2.2. Conservation

- a) Décrivez l'état de la conservation *in situ* de la biodiversité associée et d'espèces sauvages utilisées à des fins alimentaires dans votre pays⁴⁰:
 1. Listez et décrivez la (les) initiative(s) nationale(s) de conservation *in situ* existante(s).
 2. Indiquez quelles espèces/groupes d'espèces sont conservés et dans quel(s) objectif(s).
 3. Décrivez toute initiative sous régionale/régionale existante de conservation *in situ* dans laquelle (ou lesquelles) votre pays est impliqué.
- b) Décrivez l'état de la conservation *ex situ*⁴¹ de la biodiversité associée et d'espèces sauvages utilisées à des fins alimentaires dans votre pays:
 1. Listez et décrivez la (les) initiative(s) nationale(s) de conservation *ex situ* existante(s).
 2. Indiquez quelles espèces/groupes d'espèces sont conservés et dans quel(s) objectif(s).
 3. Décrivez toute initiative sous régionale/régionale existante de conservation *ex situ* dans laquelle (ou lesquelles) votre pays est impliqué.
- c) Identifiez les possibles besoins et priorités en matière de conservation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, en particulier en ce qui concerne la biodiversité associée et les espèces sauvages utilisées à des fins alimentaires.

2.3 Accès et échanges⁴²

³⁷ Le concept d'approche écosystémique englobe généralement la gestion des activités humaines, sur la base d'une très bonne connaissance des interactions et processus écologiques, de manière à assurer que la structure et les fonctions des écosystèmes sont soutenues au profit des générations actuelles et futures. Il s'agit notamment de l'approche écosystémique de la Convention sur la diversité biologique, de la planification intégrée de l'utilisation des terres, de la gestion intégrée des ressources en eaux, de la gestion durable des forêts, du Code de conduite pour une pêche responsable, de l'approche écosystémique de la gestion des pêches, etc.

- On entend par « approche de la gestion des paysages » une approche à la fois géographique et socio- économique de la gestion des ressources en terres, en eaux et en forêts qui constituent le fondement - le patrimoine naturel – pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire et de croissance verte inclusive. En tenant compte des interactions entre ces éléments clés du patrimoine naturel et les services écosystémiques qu'ils produisent, au lieu de les considérer séparément, nous sommes davantage en mesure de maximiser la production, d'améliorer les moyens d'existence et de réduire les impacts négatifs sur l'environnement.

³⁸ Référence: questions 60, 61 et 80 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

³⁹ Référence: questions 32, 33, 38 et 39 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

⁴⁰ Référence: questions 31 (Tableau 13) et 37 (Tableau 17) des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

⁴¹ Référence: questions 30 (Tableau 12) et 36 (Tableau 16) des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

⁴² Référence: questions 72 et 73 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

- a) Décrivez dans le Tableau 6 les principales mesures mises en place dans le pays pour (i) réguler l'accès; et (ii) assurer le partage juste et équitable des avantages résultant de l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture (BAA).

Tableau 6. Description des principales mesures mises en place dans le pays pour (i) réguler l'accès; et (ii) assurer le partage juste et équitable des avantages résultant de l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture (BAA).⁴³

Composantes de la BAA	Description des mesures régissant l'accès à la BAA	Description des mesures pour la régulation du partage juste et équitable des avantages résultant de l'utilisation de la BAA
<i>Ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture</i>		
Ressources phytogénétiques		
Ressources zoogénétiques		
Ressources génétiques forestières		
Ressources génétiques aquatiques		
<i>Biodiversité associée</i>		
Micro-organismes		
Invertébrés		
Vertébrés		
Plantes		
<i>Espèces sauvages utilisées à des fins alimentaires</i>		

[Au besoin, insérez des lignes]

- b) Identifiez les possibles besoins et priorités en matière de politiques et réglementation de l'accès et du partage juste et équitable des avantages résultant de l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, en particulier en ce qui concerne la biodiversité associée.

III. Politiques, institutions et renforcement des capacités

3.1 Politiques, réglementations, programmes, institutions et autres parties prenantes

- a) Décrivez les politiques et programmes pertinents adoptés par le pays et mis en œuvre pour soutenir la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, et précisez dans quelle mesure la biodiversité associée et les espèces sauvages utilisées à des fins

⁴³ Les mesures facilitant l'accès aux différentes composantes de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture varient habituellement en fonction de l'utilisation prévue de la ressource (par ex. toute utilisation; recherche et développement; utilisation commerciale). Les exemples de mesures incluent l'obtention d'un consentement préalable en connaissance de cause, le partage des avantages sur la base d'un accord mutuel, la mise en place de contreparties spéciales pour l'accès aux ressources détenues par les peuples autochtones et les communautés locales, etc.

alimentaires sont prises en compte.⁴⁴ Les politiques et programmes pertinents sont ceux qui ont pour objectif:

- une conservation et utilisation coordonnées des ressources génétiques par secteur
- prennent en compte les aspects de la sécurité alimentaire et la nutrition⁴⁵
- l'utilisation durable et la conservation de la biodiversité associée
- la préservation des services écosystémiques
- l'amélioration de la résilience et de la durabilité des systèmes de production
- soutiennent les agriculteurs, les éleveurs, les communautés forestières et les pêcheurs dans l'adoption et le maintien de pratiques qui renforcent la conservation et l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
- l'application d'approches écosystémiques et de la gestion des paysages terrestres et marins⁴⁶

b) Faites une courte analyse des forces et faiblesses des politiques et programmes mentionnés ci-dessus et indiquez leur degré de mise en œuvre.⁴⁷

ENCADRÉ 3. Donnez jusqu'à trois exemples qui illustrent la contribution active des différentes parties prenantes dans le pays, tels que les groupes et associations d'agriculteurs, d'éleveurs, de communautés forestières et de pêcheurs, les ONG et autres organisations de la société civile, à une conservation et/ou une utilisation durable améliorée de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et à la préservation des services écosystémiques.⁴⁸

c) Donnez des exemples de coopération interministérielle fructueuse dans le domaine de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et décrivez les mécanismes pertinents de cette collaboration.⁴⁹

d) Identifiez les possibles besoins et priorités en matière de politiques, réglementations, programmes et institutions régissant la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, en particulier en ce qui concerne la biodiversité associée et les espèces sauvages utilisées à des fins alimentaires.⁵⁰

3.2 Capacités

a) Identifiez et classez par ordre de priorité les besoins en formation et éducation pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité associée et décrivez les possibles contraintes.⁵¹

b) Identifiez et classez par ordre de priorité les besoins en matière de recherche pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité associée, des espèces sauvages utilisées à des fins alimentaires et des services écosystémiques et décrivez les possibles contraintes.⁵²

⁴⁴ Référence: questions 66, 67 et 78 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux. Les politiques et programmes peuvent inclure des mesures incitatives et des avantages, tels qu'un soutien financier, la fourniture d'intrants ou des subventions, afin de soutenir les activités de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.

⁴⁵ Les politiques et programmes pertinents devraient faire explicitement référence à la biodiversité associée et/ou aux espèces sauvages utilisées à des fins alimentaires.

⁴⁶ Référence: question 67 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

⁴⁷ Référence: questions 66 et 67 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

⁴⁸ Référence: question 77 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

⁴⁹ Référence: questions 81 et 82 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

⁵⁰ Référence: question 88 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

⁵¹ Référence: questions 85, 86 et 90 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

⁵² Référence: questions 87 et 91 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

IV. Coopération régionale et internationale

4.1 Initiatives régionales dans lesquelles le pays est impliqué pour la conservation et l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

- a) Décrivez dans le Tableau 7 les politiques et programmes régionaux intégrant la conservation et/ou l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, en particulier en ce qui concerne la biodiversité associée, les espèces sauvages utilisées à des fins alimentaires et les services écosystémiques.

Tableau 7. Description des politiques et programmes régionaux pertinents intégrant la conservation et/ou l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, en particulier en ce qui concerne la biodiversité associée, les espèces sauvages utilisées à des fins alimentaires et les services écosystémiques.⁵³

Politiques et programmes régionaux	Description

[Au besoin, insérez des lignes]

4.2 Besoins et priorités

- a) Identifiez les possibles besoins et priorités en termes d'intégration de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, en particulier de la biodiversité associée, des espèces sauvages utilisées à des fins alimentaires et des services écosystémiques dans les initiatives régionales et internationales.

⁵³Référence: question 84 des Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux.

ANNEXE 1 : Portée recommandée des rapports nationaux

Biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

La biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture englobe la variété et la variabilité des animaux, des végétaux et des micro-organismes aux niveaux génétique, des espèces et des écosystèmes qui soutiennent les structures, les fonctions et les processus des écosystèmes à l'intérieur et autour des systèmes de production et qui fournissent des produits agricoles alimentaires et non alimentaires. Les systèmes de production, tels que définis aux fins du présent rapport, comprennent les secteurs de l'élevage, des cultures, de la pêche, de l'aquaculture et des forêts. La diversité présente à l'intérieur et autour des systèmes de production a été gérée ou influencée par les agriculteurs, les pasteurs, ainsi que par les communautés forestières et de pêcheurs pendant des centaines de générations et reflète la diversité à la fois des activités humaines et des processus naturels.

Les présentes lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux contribuant à *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* sont axées sur les domaines non couverts par les rapports nationaux achevés ou en préparation sur les ressources génétiques animales, forestières, végétales et aquatiques, par exemple la biodiversité associée à différents services écosystémiques de soutien et de régulation dans les systèmes de production ou ayant une importance pour ceux-ci, dénommée ci-après biodiversité associée et les ressources sauvages utilisées à des fins alimentaires.

Biodiversité associée

Aux fins du présent rapport, la biodiversité associée comprend les espèces ayant une importance pour les fonctions des écosystèmes, par exemple par l'intermédiaire de la pollinisation, la gestion intégrée des organismes nuisibles aux ressources végétales, animales et aquatiques, la formation et la santé des sols, la fourniture et la qualité de l'eau, etc., et plus particulièrement:

- a) les micro-organismes (y compris bactéries, virus et protistes) et les champignons à l'intérieur et autour des systèmes de production ayant une importance pour l'utilisation et la production tels que les champignons mycorhiziens, les microbes du sol, les microbes planctoniques et la flore ruminale;
- b) les invertébrés, y compris insectes, araignées, vers et tous les autres invertébrés qui d'une façon ou d'une autre influent sur la production végétale, animale, halieutique et forestière, notamment comme décomposeurs, ravageurs, pollinisateurs ou prédateurs à l'intérieur et autour des systèmes de production;
- c) les vertébrés, y compris les amphibiens, les reptiles, les oiseaux et les mammifères sauvages (non domestiqués), notamment les espèces sauvages apparentées, qui d'une façon ou d'une autre influent sur la production végétale, animale, halieutique et forestière, comme ravageurs, prédateurs ou pollinisateurs, à l'intérieur et autour des systèmes de production ;
- d) Les plantes terrestres et aquatiques sauvages et cultivées autres que les plantes cultivées et les espèces sauvages apparentées, dans les zones de production et aux alentours telles que plantes de haie, mauvaises herbes et espèces présentes dans les couloirs riverains, les fleuves, les lacs et les eaux marines côtières qui contribuent indirectement à la production.

Notez que les espèces domestiquées peuvent aussi fournir des services écosystémiques autres que des services d’approvisionnement et influent de différentes manières sur la production végétale, animale, halieutique et forestière. Toutefois, étant donné que ces espèces sont déjà traitées dans d’autres rapports sur l’état des ressources génétiques dans le monde, les pays peuvent choisir de les inclure ou non dans leurs rapports nationaux contribuant à *L’état de la biodiversité pour l’alimentation et l’agriculture dans le monde*.

Analyse intégrée de la biodiversité pour l’alimentation et l’agriculture

La portée du rapport s’appuie sur la contribution des différents rapports sectoriels, fournissant une analyse intégrée des interactions (dont les synergies, les interconnexions et les arbitrages) entre les ressources génétiques des différents secteurs. Cela suppose l’identification des systèmes de production en place dans le pays (Annexe 2) et l’adoption d’une perspective écosystémique en rapport avec la biodiversité pour l’alimentation et l’agriculture. Les questions sur la biodiversité pour l’alimentation et l’agriculture en général visent à obtenir des informations éventuellement tirées de rapports nationaux précédents ou en cours de préparation.

Figure 1. Portée recommandée de *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*.

	Services écosystémiques	
	Principalement d'approvisionnement	Principalement de soutien et de régulation
Ressources biologiques	<p>Produits alimentaires et non alimentaires fournis par les espèces cultivées et sauvages et ressources génétiques végétales, animales (vertébrés et invertébrés), aquatiques et les micro-organismes.</p> <p>Par exemple les arbres (bois d'œuvre, bois de chauffage), les cultures (alimentation humaine et animale, fourrage, colorants), l'élevage (viande, œufs, cuirs, peaux, fourrure, fibres), les poissons, les plantes sauvages (nourriture, médicaments), les espèces sauvages apparentées, les champignons comestibles, les insectes comestibles, le gibier, les crustacés et les mollusques (perles).</p>	<p>Biodiversité associée: espèces et ressources génétiques participant directement à la régulation et au soutien des systèmes de production.</p> <p>Par exemple les micro-organismes du sol et du plancton, les pollinisateurs, les symbiotes et les forêts de varech.</p>
Évaluations de la CGRFA correspondantes	<p>Ressources phytogénétiques : premier et deuxième rapports sur <i>L'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i></p> <p>Ressources zoogénétiques : premier et deuxième rapports sur <i>L'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i></p> <p>Ressources génétiques forestières: premier rapport sur <i>L'état des ressources génétiques forestières dans le monde</i></p> <p>Ressources halieutiques : premier rapport sur <i>L'état des ressources halieutiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i></p>	<p><i>L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i></p>

Note: La portée de *L'État de la Biodiversité pour l'Alimentation et l'Agriculture dans le Monde* inclut les interactions entre les ressources génétiques végétales, animales, forestières et/ou aquatiques, les services écosystémiques (principalement de soutien et de régulation), la biodiversité associée et les ressources sauvages utilisées à des fins alimentaires.

ANNEXE 2: Systèmes de production

Tableau 1. Description des systèmes de production

Nom du système de production	Description
Systèmes d'élevage au pâturage	Systèmes dans lesquels les animaux se procurent une grande partie de leur alimentation sur des pâturages naturels ou ensemencés, dont: <ul style="list-style-type: none"> Élevage en ranch: systèmes fondés sur les pâturages, le bétail étant gardé sur des prairies privées Pastoraux: systèmes fondés sur les pâturages, les éleveurs déplaçant leurs troupeaux selon qu'il leur convient sur des terres communales sur lesquelles leurs animaux peuvent se nourrir et s'abreuver (en partant d'un lieu fixe ou non)
Systèmes d'élevage sans terre	Systèmes dans lesquels la production animale a lieu hors des terres où sont produits les aliments destinés aux animaux.
Forêts régénérées naturellement	Elles comprennent: <ul style="list-style-type: none"> Forêts primaires: forêts formées d'espèces indigènes, où aucune trace d'activité humaine n'est clairement visible et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés par l'homme régénérées naturellement: forêts formées d'espèces indigènes régénérées de façon naturelle, où sont clairement visibles des traces d'activités humaines semi-naturelles (aidées par la régénération naturelle): pratiques sylvicoles dans les forêts naturelles sous gestion intensive (désherbage, fertilisation, éclaircie, coupe d'écrémage)
Forêts plantées	Elles comprennent: <ul style="list-style-type: none"> forêts semi-naturelles (superficies plantées): forêts comprenant des essences indigènes, établies par plantation ou semis et sous gestion intensive plantations (fonctions de production): Forêts comprenant des espèces introduites et/ou indigènes, établies par plantation ou semis, principalement pour la production de bois ou de produits non ligneux plantations (fonctions de protection) : Forêts comprenant des espèces introduites et/ou indigènes, établies par plantation ou semis, principalement pour la fourniture de services
Pêche de capture par autorecrutement	Il s'agit de la pêche de capture dans les environnements marins, côtiers et continentaux qui peuvent englober: <ul style="list-style-type: none"> Écosystèmes naturels Écosystèmes modifiés tels que réservoirs et rizières;
Pêche fondée sur l'élevage	Pêche ciblant des ressources halieutiques, dont le recrutement est assuré ou complété par des stocks d'élevage (c'est-à-dire des populations choisies pour l'élevage et non pas des stocks dans le sens attribué à ce terme dans le domaine de la pêche de capture), ce qui aurait pour effet d'augmenter la production totale au-delà du niveau d'exploitation durable de la ressource si l'on s'en tenait à des processus naturels
Aquaculture avec aliments d'appoint	La culture d'organismes aquatiques, y compris poissons, mollusques, crustacés, plantes aquatiques, crocodiles, alligators, tortues et amphibiens. Cela implique une quelconque forme d'intervention dans le processus d'élevage en vue d'améliorer la production, telle que l'empoissonnement à intervalles réguliers, l'alimentation, la protection contre les prédateurs, etc. Cela implique également la propriété individuelle ou juridique du stock en élevage, c'est-à-dire la population choisie pour l'élevage et non pas un stock dans le

	<p>sens attribué à ce terme dans le domaine de la pêche de capture.</p> <p>L'aquaculture avec aliments d'appoint utilise ou pourrait utiliser des aliments d'aquaculture de tous types par opposition à l'élevage d'invertébrés filtreurs et des plantes aquatiques qui comptent exclusivement sur la productivité naturelle. On la définit également comme : « culture d'organismes aquatiques utilisant des aliments d'aquaculture par opposition à celle assurant la nutrition directement de la nature ».</p>
Aquaculture sans aliments d'appoint	<p>L'élevage d'organismes aquatiques comprend les poissons, les mollusques, les crustacés, les plantes aquatiques qui n'ont pas besoin d'aliments d'appoint. L'élevage implique une forme quelconque d'intervention dans le processus pour améliorer la production, telles que l'empoisonnement régulier, l'alimentation, la protection contre les prédateurs, etc. Cela implique également la propriété individuelle ou juridique du stock en élevage ; c'est-à-dire la population choisie pour l'élevage et non pas un stock au même sens que ce terme est utilisé pour la pêche de capture. Dans l'aquaculture sans aliments d'appoint, l'élevage dépend principalement de l'environnement naturel pour l'alimentation, par ex. plantes aquatiques et mollusques.</p>
Cultures irriguées (riz)	<p>Le riz irrigué se réfère aux zones où le riz est cultivé sur des terres intentionnellement alimentées en eau, y compris les terres irriguées par ruissellement réglé.</p>
Cultures irriguées (autres)	<p>Les cultures irriguées autres que le riz se réfèrent aux terres agricoles intentionnellement alimentées en eau, y compris les terres irriguées par ruissellement réglé.</p>
Cultures pluviales	<p>Pratiques agricoles comptant exclusivement sur les précipitations comme source d'eau</p>
Systèmes de production mixtes (production animale, végétale, forestière et/ou aquatique et halieutique)	<p>Systèmes de production à composantes multiples. Ils comprennent:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cultures-élevage: les systèmes mixtes cultures-élevage dans lesquels la production animale est intégrée dans la production végétale. • Agro-pastoraux: les systèmes à vocation élevage qui comportent quelques cultures et l'élevage de bétail sur des terres de prairies; ils peuvent comprendre la migration du bétail loin des terres cultivées pendant une partie de l'année; dans certaines zones, les systèmes agro-pastoraux sont issus de systèmes pastoraux • Agroforesterie-élevage: système mixte dans lequel la production animale est intégrée dans la production d'arbres et d'arbustes³⁸ • Aquaculture intégrée: systèmes mixtes dans lesquels l'aquaculture est intégrée dans la production agricole et animale; ils peuvent comprendre des étangs sur l'exploitation, des champs inondés, l'enrichissement des étangs avec des déchets organiques, etc. • Autres associations

ANNEXE 3: Causes de changement

Tableau 1. Causes de changement et descriptions.

Facteurs	Description, sous-catégories et exemples
Changements dans l'utilisation et la gestion des terres et des eaux	Changements dans l'utilisation, la gestion et les pratiques concernant les terres et les eaux (par ex. déforestation, fragmentation, modification des régimes hydriques, dégradation des forêts, conversion des terres à des fins agricoles; restauration des écosystèmes, rôle des femmes et des hommes dans l'utilisation et la gestion des terres et des eaux, etc.)
Pollution et intrants externes	Utilisation excessive ou incorrecte d'intrants externes (par ex. application excessive d'engrais et de pesticides, d'antibiotiques ou d'hormones; charge excessive en éléments nutritifs due notamment à l'emploi d'aliments pour animaux importés, à l'acidification des océans, à la fertilisation au CO ₂ , aux polluants chimiques et particulaires, etc.)
Surexploitation et surpêche	Méthodes d'extraction non durables (par ex. surpêche; chasse excessive; surpâturage; activités d'abattage et d'extraction dépassant les taux de remplacement ou influant sur les espèces dont l'état de conservation est à risque ou incertain, etc.)
Changements climatiques	Les impacts et les effets des changements climatiques progressifs (par ex., altérations dans les régimes pluviométriques, changements de température, perte d'approvisionnement en eau, intensification de la variabilité, montée du niveau des mers, changements dans les périodes de floraison et les caractéristiques saisonnières, etc.)
Catastrophes naturelles	Chocs climatiques, phénomènes atmosphériques extrêmes et autres catastrophes naturelles qui menacent la production agricole et la résistance des systèmes de production (par ex. ouragans, tremblements de terre, inondations, feux).
Organismes nuisibles, maladies et espèces exotiques envahissantes	Nouvelles menaces constituées par les organismes nuisibles, les maladies et les espèces envahissantes affectant la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture (par ex. déplacement des aires de répartition, introductions, adaptabilité renforcée, perte de prédateurs, etc.)
Marchés, commerce et secteur privé	Commerce - Fluctuations des termes de l'échange, mondialisation des marchés, commercialisation des produits, marchés au détail, capacités différentes des hommes et des femmes de commercialiser leurs produits, etc. Marchés et consommation – Changements axés sur la demande dans la production ou les pratiques, y compris les goûts, les valeurs ou l'éthique des consommateurs qui peuvent avoir une influence directe ou indirecte sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, la quantité ou la qualité du produit Secteur privé – L'évolution du rôle et l'influence du secteur privé et des sociétés
Politiques	Politiques – Législations et réglementations mondiales, régionales, nationales et sous-nationales (par ex. règles concernant la conservation, la participation et la conformité avec les traités et les conventions internationales); Interventions d'ordre économique et politique - Interventions qui ont une incidence directe ou indirecte sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture (par ex. taxes, subventions, taxes sur l'utilisation des ressources, paiements pour des services écosystémiques) Droits de propriété intellectuelle – Accès et partage des avantages - Impacts directs ou indirects des droits de propriété intellectuelle et du système d'accès et de partage des avantages sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
Croissance démographique et urbanisation	Population – Changements dans les paramètres démographiques (par ex. croissance, fécondité, composition, mortalité, migration, santé et maladies, y compris différents effets sur les hommes et les femmes) Urbanisation - (par ex. changements dans les proportions zones urbaines/zones rurales, changements dans les tendances de l'urbanisation, y compris les différents effets sur les hommes et les femmes)

Évolution des facteurs économiques, sociopolitiques et culturels	<p>Développement économique – Changements dans la situation économique des pays, des industries, des ménages (par ex. changements dans le PIB et dans la croissance économique; changements structurels de l'économie, diversification des revenus et situation économique différente des hommes et des femmes)</p> <p>Changements dans les facteurs sociopolitiques, culturels ou religieux - Variation dans les forces influençant la prise de décisions des hommes et des femmes, par ex. participation du public, changements dans l'influence de l'État par rapport au secteur privé, évolution des niveaux d'éducation et de connaissances, changements dans les croyances, les valeurs et les normes d'un groupe de personnes.</p> <p>Actions participatives – le rôle des actions collectives en ce qui concerne la conservation et l'utilisation de la biodiversité par les parties prenantes</p>
Progrès et innovations scientifiques et technologiques	Le développement et la diffusion des connaissances scientifiques et des technologies (par ex. progrès en matière de sélection, extension des réseaux de téléphonie mobile, outils de suivi, applications des biotechnologies, accès des hommes et des femmes à l'information)

ANNEXE 4: Services écosystémiques

Les lignes directrices pour la préparation de *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* se concentrent principalement sur les services écosystémiques de soutien et de régulation décrits ci-dessous. Les services d'approvisionnement liés à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture sont au cœur des rapports sectoriels sur l'état des ressources génétiques dans le monde et sont traités dans les présentes lignes directrices uniquement en rapport avec la biodiversité associée et les aliments sauvages, qui souvent ne sont pas prises en compte dans les rapports sectoriels classiques. Les pays peuvent donner des informations sur des services écosystémiques supplémentaires, y compris des services culturels, pour la rédaction de rapports nationaux particulièrement là où ils touchent directement aux objectifs de *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*⁵⁴.

Tableau 1. Services écosystémiques de soutien et de régulation.

Catégorie	Services écosystémiques	Description	Principales fonctions des écosystèmes
Services de régulation	Pollinisation	Rôle des écosystèmes pour le transfert du pollen des organes mâles aux organes femelles des fleurs	Productivité agricole; production de vivres et de marchandises.
	Régulation des maladies et des organismes nuisibles	Influence des écosystèmes sur la prévalence des organismes nuisibles et des maladies des plantes et du bétail	Lutte biologique; dispositifs d'entretien et de rétroaction empêchant l'apparition de maladies et d'organismes nuisibles, y compris les espèces envahissantes.
	Purification des eaux et traitement des déchets	Rôle des écosystèmes pour le filtrage et la décomposition des déchets organiques ainsi que des polluants présents dans l'eau; assimilation et purification des composés par les processus du sol et du sous-sol	Fonction de filtrage assurée par le couvert végétal, les biotes du sol et les biotes aquatiques.
	Régulation des dangers naturels	Capacité des écosystèmes de limiter les dégâts causés par les catastrophes naturelles	La structure de la végétation peut modifier les effets potentiellement catastrophiques des orages, des inondations et des sécheresses grâce à sa capacité de stockage et à la résistance à la surface; les récifs coralliens constituent un barrage contre les vagues et protègent les côtes adjacentes des dégâts en cas d'orage. Les services fournis grâce à cette fonction contribuent à sauver des vies et des œuvres humaines.
Services de soutien	Cycle des éléments nutritifs	Flux d'éléments nutritifs (par ex. azote, soufre, phosphore, carbone) à travers les écosystèmes	Maintien de la fertilité; régulation des éléments nutritifs en excès; régulation du climat; régulation des communautés biotiques.

⁵⁴ Y compris les objectifs décrits dans l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire ou les adaptations ultérieures dans l'Étude des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB) et d'autres sources.

	Formation et protection des sols	Dégradation des écosystèmes, par ex, décomposition des organismes ou altération du substrat, pour former le sol	Maintien de la productivité des cultures sur les terres cultivées et de l'intégrité et du fonctionnement des écosystèmes naturels.
	Cycle hydrologique	Flux de l'eau dans les écosystèmes sous une forme solide, liquide ou gazeuse	Régulation des flux d'eau à la surface de la terre. Maintien de l'irrigation et du drainage naturels, protection contre les débits extrêmes des cours d'eau, régulation de l'écoulement dans les chenaux et fourniture d'un moyen de transport.
	Création d'habitats	Rôle des écosystèmes dans la création et l'entretien d'habitats pour un large éventail d'organismes	Ils fournissent aux espèces un éventail d'habitats appropriés et font office de garderie pour les espèces migratrices et de zones de reproduction.
	Production d'oxygène/ régulation des gaz	Production d'oxygène atmosphérique par photosynthèse	Les fonctions de régulation des gaz comprennent l'entretien de l'air pur et respirable et la prévention des maladies (par ex. cancer de la peau, asthme). Elles peuvent comprendre l'équilibre CO ₂ /O ₂ , le maintien de la couche d'ozone (O ₃), et la régulation des émissions de SOx.

ANNEXE 5: Pratiques de gestion à l'appui de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

Tableau 1. Pratiques de gestion à l'appui de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.

Pratiques de gestion à l'appui de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture	Description/ exemples de pratiques de gestion
Gestion intégrée des éléments nutritifs des plantes	Pratiques de gestion des sols, des éléments nutritifs, de l'eau, des cultures et de la végétation appliquées dans le but d'améliorer et de soutenir la fertilité des sols et la productivité des terres et de réduire la dégradation de l'environnement, ces pratiques étant souvent adaptées à un système particulier de culture et d'élevage. Elles peuvent comprendre le recours à: fumier de ferme, engrais naturels et minéraux, amendement des sols, résidus de culture et des déchets de ferme, pratiques agro-forestières et façons culturales, engrais verts, cultures de couverture, légumineuses, cultures intercalaires, rotation des cultures, jachères, irrigation, drainage et une gamme d'autres mesures agronomiques et structurelles ainsi que des techniques végétatives conçues pour conserver à la fois l'eau et le sol.
Gestion intégrée des organismes nuisibles	Techniques de lutte contre les organismes nuisibles et intégration consécutive de mesures appropriées qui mettent un frein au développement des populations d'organismes nuisibles et maintiennent l'emploi des pesticides et d'autres interventions à des niveaux économiquement acceptables; en outre, ces techniques réduisent au minimum les risques pour la santé humaine et l'environnement en encourageant le recours à des moyens naturels de gestion intégrée tels que: rotation des cultures, cultures intercalaires, assainissement des lits de semis, dates et densités de semis, sous-ensemencement, labour de conservation, élagage et semis direct; le cas échéant, utilisation de cultivars résistants/tolérants, de stratégies de répulsion et d'attraction et de semences agréées/certifiées et du meilleur matériel de plantation; une fertilité équilibrée des sols et une gestion de l'eau raisonnée en tirant un parti maximum des matières organiques, la prévention de la dissémination d'organismes nuisibles par l'assainissement des terrains et des mesures d'hygiène, la protection et l'amélioration d'organismes utiles.
Gestion de la pollinisation	Pratiques qui accomplissent ou renforcent la pollinisation d'une plante cultivée, afin d'améliorer le rendement ou la qualité, en tenant compte des besoins de pollinisation d'une plante particulière et en recourant à une gestion rationnelle des pollinisateurs et des conditions de pollinisation. Les pratiques favorables aux pollinisateurs comprennent la réduction de l'emploi de substances agro-chimiques, la protection intégrée et les cultures associées incluant des cultures favorables aux pollinisateurs, la protection des habitats naturels, le maintien de bordures de champ fleuries, de bandes tampons et de haies permanentes, l'aménagement de sites pour les nids d'abeille et la configuration de paysages favorisant les services de pollinisation.
Aménagement du paysage	Pratiques qui favorisent le maintien des systèmes de culture respectueux de la biodiversité ou la diversité de mosaïques de paysages à l'intérieur et autour des systèmes de production sur des zones géographiques particulières. Exemples: corridors riverains, haies, bordures de routes, bosquets, clairières dans les forêts, étangs ou autres caractéristiques d'un milieu de production favorable à la biodiversité qui peut être le résultat de

	politiques nationales ou régionales telles que le régime de jachère de l'UE.
Pratiques de gestion durable des sols	Il s'agit de la gestion de la biodiversité des sols visant à renforcer la production agricole par des moyens directs ou indirects, notamment l'altération de l'abondance ou de l'activité de groupes spécifiques d'organismes par l'inoculation et ou la manipulation directe des biotes du sol. Les interventions indirectes peuvent comprendre la manipulation des facteurs qui contrôlent l'activité biotique (structure de l'habitat, microclimat, éléments nutritifs et ressources énergétiques) plutôt que les organismes eux-mêmes, telles que l'entretien de la couverture du sol avec des paillis notamment des résidus de récolte, engrais vert/cultures de couverture y compris des légumineuses et du compost pour augmenter les matières organiques du sol, l'irrigation et le chaulage ainsi que la conception et la gestion de systèmes culturaux.
Agriculture de conservation	L'agriculture de conservation vise à réaliser une agriculture durable et rentable et à améliorer les moyens d'existence des agriculteurs en appliquant trois principes de l'agriculture de conservation: pas ou peu de perturbation du sol grâce au semis direct dans des sols non labourés, le maintien d'une couverture permanente du sol à l'aide de paillis et la diversification des cultures par des rotations et associations par séquences culturales.
Pratiques de gestion de l'eau, collecte de l'eau	Collecte et gestion de l'eau à travers la rétention des eaux de pluie, la modification du paysage (par ex. diguettes, zais, cultures en terrasses) ou la remise en état et l'amélioration des terres dégradées. Permettre la culture d'autres plantes exigeant plus d'eau et améliorer la productivité de l'eau en agriculture.
Agroforesterie	Agroforesterie est un terme qui désigne collectivement les systèmes d'utilisation des terres là où des plantes vivaces ligneuses (arbres, arbustes, palmiers, etc.) sont intégrées dans les systèmes agricoles.
Agriculture biologique	L'agriculture biologique est un système de gestion de la production qui favorise et renforce la santé des agro-écosystèmes, y compris la biodiversité, les cycles biologiques et l'activité biologique des sols. Elle privilégie les pratiques de gestion plutôt que les facteurs de production d'origine extérieure, en tenant compte du fait que les systèmes locaux doivent s'adapter aux conditions régionales. Dans cette optique, des méthodes culturales, biologiques et mécaniques sont, dans la mesure du possible, utilisées de préférence aux produits de synthèse, pour remplir toutes les fonctions spécifiques du système.
Agriculture à faible apport d'intrants externes	Production qui repose sur des engrais de synthèse et des pesticides à des doses inférieures à celles communément recommandées pour les labours intensifs. Il ne s'agit pas d'éliminer ces produits. Les rendements sont maintenus par un recours massif aux pratiques agronomiques, à la gestion intégrée des organismes nuisibles et à l'utilisation de ressources internes à l'exploitation (notamment la main d'œuvre).
Jardins privés	Il s'agit d'un système intégré à différentes composantes sur une petite superficie, autour de la propriété familiale, incluant des cultures de base, des légumes, des fruits, des plantes médicinales, l'élevage, la pisciculture, tant pour la consommation familiale que pour la vente. Ce système peut comprendre une maison familiale, une aire de jeu, un potager, un verger-potager, un étang d'élevage, un refuge pour animaux, etc.
Zones désignées en fonction des caractéristiques et des approches de la production	Il s'agit de zones reconnues aux niveaux national et international en fonction des caractéristiques de leurs paysages et de l'agriculture. Outre l'Initiative de Satoyama, les Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM) et les parcs nationaux (catégories de l'UICN), elles comprennent également des

	zones reconnues pour leurs produits agricoles particuliers (par ex. produits DOC, DOP ou Slow Food).
Approche écosystémique des pêches de capture	Approche promouvant la diversité de l'ensemble de l'écosystème à l'appui des espèces cibles. Cela comprend la récolte durable d'espèces non rejetées (espèces cibles et produits dérivés), la gestion des effets directs de la pêche (notamment sur les produits dérivés non rejetés et sur l'habitat), et la gestion des effets indirects de la pêche sur la structure et les processus de l'écosystème.
Écloseries de conservation	Écloseries et systèmes de production qui optimisent les niveaux naturels et l'organisation de la diversité génétique dans la production. Cela permet souvent de reconstituer des populations décimées d'espèces importantes sur le plan commercial (par ex. le saumon de l'Atlantique et du Pacifique).
Exploitation forestière à faible impact	Il s'agit d'une série de pratiques visant à améliorer les pratiques d'exploitation telles que l'élimination des vignes, l'abattage directionnel, la limitation des chemins de halage, la construction de chemins forestiers, le dessouchage des terrains, des restrictions sur la taille et le nombre d'arbres abattus, et l'enlèvement après l'abattage des matériaux obstruant les cours d'eau, et ce afin de réduire les dégâts résiduels, la perte de biodiversité et les émissions de CO ₂ associées aux techniques d'exploitation forestière traditionnelles.

ANNEXE 6: Interventions fondées sur la diversité

Tableau 1. Pratiques et interventions fondées sur la diversité

Pratiques fondées sur la diversité	Description/ exemples d'interventions
Diversification	Introduction de nouvelles variétés et d'espèces et de nouveaux groupes d'organismes (par ex. bétail, cultures, arbres, poissons) dans un système de production ou dans un environnement géré sans remplacer ni abandonner d'autres groupes, ou maintien de la diversité déjà existante dans le cas de systèmes de production traditionnellement différents. Peut comporter des introductions à des fins de restauration ou de gestion intégrée des organismes nuisibles, y compris l'introduction de poissons pour contrôler la reproduction.
Élargissement de la base génétique	Il s'agit d'accroître la quantité de diversité génétique utilisée pour produire de nouvelles variétés ou de nouvelles races utilisées dans la production agricole.
Domestication	Mise au point de nouvelles espèces végétales, aquatiques, forestières et animales par le biais de programmes de reproduction intentionnelle ou la sélection et l'amélioration continue des espèces existantes à partir de leurs progéniteurs sauvages. Ces activités peuvent être menées par le biais de programmes de reproduction nationaux ou par les communautés ou les agriculteurs eux-mêmes.
Maintien ou conservation de la complexité des paysages	Entretien ou gestion des composantes d'une mosaïque de paysages, y compris haies, cours d'eau, bordures de routes, corridors, brise-vent, clôtures vives, herbes indigènes, parcelles de végétation sauvage dans les paysages agricoles, etc.
Pratiques de restauration	Restaurer la fonctionnalité et la capacité productive des écosystèmes, forêts, paysages, cours d'eau, pâturages et terres de parcours afin de fournir des aliments, du combustible et des fibres, d'améliorer les moyens d'existence, la fixation du carbone, la capacité d'adaptation, de conserver la biodiversité, de prévenir l'érosion et d'améliorer l'approvisionnement en eau et la qualité de l'eau.
Gestion des micro-organismes	Incorporation intentionnelle, gestion ou maintien des microbes, des champignons et d'autres micro-organismes dans un système de production ou des organismes, par ex. inoculation de plantes et de semences avec des champignons mycorhiziens à arbuscules, l'ajout de probiotiques en aquaculture et l'élevage, etc.
Polyculture/Aquaponie	Aquaculture multi-trophique intégrée, utilisation de différentes niches trophiques et spatiales d'un système aquacole afin d'obtenir une production de poisson maximale par unité de surface, grâce à la disponibilité de ressources naturelles.
Agriculture itinérante	Périodes de jachère prolongées pour la restauration de la fertilité du sol.
Forêts enrichies	Coupes d'écrémage et plantations d'enrichissement pour augmenter l'abondance des espèces utiles pour l'obtention d'aliments, de médicaments et de bois d'œuvre, ceci étant souvent une caractéristique des pratiques de gestion traditionnelles.